



SYNDICAT FRANCIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

LES SANS-BUREAUX N°2

décembre 2016



TROP D'INCERTITUDE !

Si le lundi 12 décembre une partie de la Brigade de Tri-manuts est bien partie sur Rodier, la Cabine restera finalement à Sentier jusqu'au départ de l'ensemble du personnel de PDC 21 sur Rodier. La phase transitoire telle qu'annoncée précédemment n'a pas été mise en place. Alors que s'est-il passé ?

Cette décision soudaine et inattendue de la direction, reflète bien le climat d'incertitude qui règne autour de ce déménagement, avec une absence de véritable dialogue social.

Quand allons-nous partir sur Rodier ? Fin janvier ? En février ?

Nous exigeons rapidement un calendrier pour ne pas laisser les agents dans le flou et qu'ils puissent se projeter dans l'avenir pour s'organiser.

Nous réclamons toujours une prime qui soit à la hauteur du préjudice subi par les agents.

De même pour la réorganisation, c'est silence radio !

Absence de calendrier pour les différentes instances et de date fixe.

Nous voulons un calendrier fiable pour pouvoir engager un véritable dialogue social où nous ne réclamerons aucune productivité faite sur les agents dû au haut-le-pied important de Rodier.

Des rythmes de travail tenant compte du temps et de la fatigue en matière de transports franciliens pour concilier vie au travail – vie de famille.

**Arrêtons les
quartiers à
découvert ! Il
est tant que la
devise soit :
1 PT = 1 emploi.**

Enfin, ce qui se passe avec le CHS-CT n'est pas acceptable !

En effet, suite aux conséquences rencontrées lors de notre arrivée sur Sentier, il était essentiel que le rôle des acteurs du CHSCT soit renforcé et qu'ils puissent, à travers les différents documents indispensables à cette analyse, être en capacité de donner un avis exhaustif sur ce projet. C'est pour cette raison et uniquement cette raison que l'inspecteur du travail a averti la présidente de l'instance de bien répondre à la demande des représentants du personnel en fournissant les documents nécessaires et obligatoires pour pouvoir discuter et donner un avis sur les futures conditions de travail des agents à Rodier. La présidente du CHS-CT s'obstine à les donner au compte-goutte, voir à ne pas les donner. Comment le CHS-CT peut-il jouer pleinement son rôle ! Passer outre les instances, cela ne présage rien de bon pour le futur !

En conclusion, nous n'avons aucune certitude actuellement sur le déménagement et la réorganisation.

Pour nous, madame la directrice, il n'y a pas de dialogue social tel qu'édicte par la conduite du changement. Vous décidez de tout dans votre coin et pour la CFDT ce n'est pas sa conception du dialogue social.

Il sera donc essentiel qu'à la reprise des discussions, nous puissions retrouver la sérénité nécessaire et surtout que nous soyons à la hauteur des attentes des salariés !

A vous de décider ! La CFDT de son côté saura prendre ses responsabilités pour le bien du personnel.



CFDT SF3C
23 rue d'Alleray
75015 Paris
01 40 29 82 00
www.cfdtsf3c.org



Résolument tournée vers l'avenir